

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil de la municipalité des Éboulements convoquée par messagerie le 12 août 2021 et tenue le lundi, 16 août 2021 à huis clos par visioconférence, sous la présidence de Pierre Tremblay, maire.

Étaient présents à cette visioconférence :

Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Johnny Gauthier  
Emmanuel Deschênes

Était absent : Mario Desmeules

En l'absence de Linda Gauthier, directrice générale, Danièle Tremblay secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉOLUTION POUR LA TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE
3. RÉOLUTION AYANT POUR OBJET D'APPUYER LE CAMP LE MANOIR AFIN DE BÉNÉFICIER D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU « PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE »
4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **170-08-21 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

#### **171-08-21 Résolution pour tenue de la séance à huis clos par visioconférence**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

**CONSIDÉRANT** le décret 1080-2021 du 11 août qui renouvelle cet état d'urgence pour une période additionnelle de 10 jours, soit jusqu'au 20 août 2021;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Johnny Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

**172-08-21 Résolution ayant pour objet d'appuyer le Camp Le Manoir afin de bénéficier d'une aide financière au « Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure »**

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la municipalité des Éboulements appuie le projet du Camp le Manoir pour *Le Parcours aérien et forêt interactive* afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure*.

**CONSIDÉRANT** que la municipalité des Éboulements s'engage à conclure une entente de service avec le Camp le Manoir pour *Le Parcours aérien et forêt interactive* afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- D'appuyer le Camp Le Manoir dans la présentation du projet de *Parcours aérien et forêt interactive* dans le cadre du « Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure ».

**173-08-21 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Danièle Tremblay  
Secrétaire-trésorière adjointe